

Le magazine de la Ville de Nérac

L'essentiel

35



Budget 2025





Chères Néracaises,
Chers Néracais,

Au mois de mars, le conseil municipal a voté le budget 2025 de la Ville de Nérac. Il s'agit du dernier budget du mandat 2020-2026. Il traduit la bonne santé financière de notre commune et nous permet, tout en maintenant la qualité du service public municipal, de conserver un niveau d'investissement important.

Il est cependant probable que le vote des budgets municipaux lors du prochain mandat sera plus difficile. En effet, la situation catastrophique des finances de l'État aura obligatoirement des conséquences sur les dotations aux collectivités.

Si au fil des années nous avons appris à faire avec moins, il va nous falloir apprendre à faire avec encore moins ! Déjà nous devons faire face à des dépenses contraintes, sur lesquelles nous n'avons aucune prise, et qui nous sont imposées.

En attendant, l'été arrive. Comme tous les ans les animations seront nombreuses à Nérac et en Albret grâce à la mobilisation de tous les acteurs de notre territoire. Que chacun en profite !

Je reste, comme toujours depuis 2008, à votre disposition pour vous rencontrer.

Bonne lecture de cet « Essentiel » et bel été à Nérac et en Albret !

Nicolas LACOMBE
Maire de Nérac

1^{er} vice-président du Conseil départemental



Budget 2025 : une adaptation permanente aux contraintes du moment !

Le budget 2025 repose sur des résultats d'exécution du budget 2024 qui sont bons.

En effet, grâce au montage d'un budget 2024 extrêmement précautionneux, nous avons dégagé un excédent de 826 547 €.

Nous conservons un taux d'épargne brute qui est lui aussi très satisfaisant.

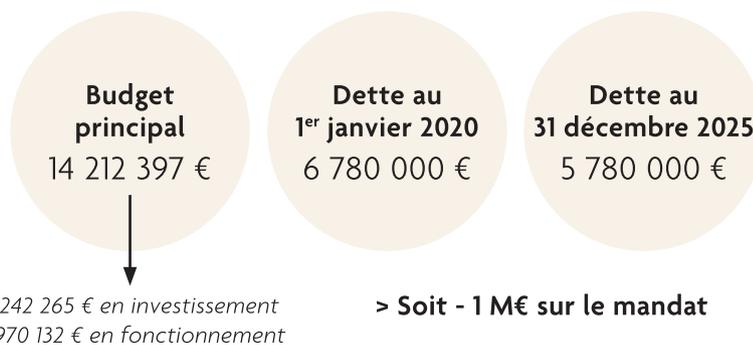
13.11 %

Taux
d'épargne
brute

En 2025, nous pouvons donc maintenir un bon niveau d'investissement, afin de mettre en œuvre les actions de notre contrat de mandat 2020-2026 et de maintenir le niveau de service public municipal.

Rappelons la règle de base dans une commune : le budget doit être équilibré à l'euro près. Cela veut dire que pour chaque euro de dépense il y a un euro de recette en face.

Budget primitif 2025



Quelques dépenses de fonctionnement courantes 2025



4 653 000 €

Salaires (avec charges)
des employés municipaux



65 000 €

Marché de nettoyage
des locaux sportifs



137 000 €

Subventions versées aux
120 associations néracaises



256 000 €

Versement au Service
Départemental d'Incendie
et de Secours



26 000 €

Achat livres et disques
pour la médiathèque



253 000 €

Consommation
de gaz



300 000 €

Consommation
d'électricité



40 000 €

Consommation
d'eau



51 000 €

Consommation
de carburant

Les principaux investissements du budget 2025

- > Installation de caméras de vidéoprotection (30 à 50 caméras en 3 ans) > **Première tranche > 150 000 €**
- > Rénovation rue Puzoque > **200 000 €**
- > Végétalisation / regoudronnage place de la Mairie > **80 000 €**
- > Toiture photovoltaïque halle place du Foirail > **450 000 €** (l'investissement sera payé par les recettes de production d'électricité à venir)
- > Assainissement hameau de Mâle > **90 000 €**
- > Acquisition véhicules et engins de travail > **120 000 €**
- > Végétalisation cour de école Rostand (étude et 1^{ère} tranche travaux) > **20 000 €**
- > Voirie / chemins ruraux / participation aux travaux Albret Communauté > **357 000 €**
- > Équipements sportifs > **136 000 €**



Caméras de
vidéoprotection



Rue Puzoque

Petit lexique budgétaire

Budget primitif

Vote par le conseil municipal, il fixe les recettes et les dépenses prévues pour l'année.

Équilibre budgétaire

La loi exige que le budget des communes soit équilibré. Donc, à la différence de l'État, le montant des dépenses est strictement égal à celui des recettes.

Dépenses d'investissement

Elles concernent les travaux d'équipement, les gros travaux d'entretien du patrimoine, les acquisitions mobilières et immobilières, le remboursement du capital de l'emprunt.

Recettes d'investissement

Elles proviennent des dotations de l'État, des subventions diverses, des emprunts.

Dépenses de fonctionnement

Elles sont liées au fonctionnement courant de la collectivité telles que rémunérations du personnel, dépenses d'entretien et de fournitures, subventions aux associations, intérêts des emprunts.

Recettes de fonctionnement

Elles proviennent de la fiscalité, des revenus des services municipaux utilisés par les administrés, des dotations de compensations fiscales de l'État.

La fiscalité

Depuis 2008 (18^{ème} année consécutive), nous n'avons pas augmenté les taux de la fiscalité communale.

Nous avons privilégié la rigueur de gestion à la facilité fiscale.

Cette année encore nos taux n'augmenteront pas.

Cependant, l'État, qui fixe les bases d'imposition, a décidé d'augmenter celles-ci de 1,7 %, pour permettre aux communes de faire face avec moins de difficultés à l'inflation. Cela veut dire que même avec des taux communaux fixes, votre fiscalité locale va augmenter légèrement.

Zone Agrinove : que se passe-t-il ?

Agrinove est une ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) portée par le Syndicat Mixte pour le Développement Économique du Néracais (SMDEN) présidé par Nicolas Lacombe.

La part publique de l'investissement est portée par la SEM 47 à travers une concession d'aménagement signée avec le SMDEN.

Cela veut dire que ces investissements n'ont aucun coût pour le budget communal !

Il y a quelques semaines, de nombreux travaux ont commencé sur la zone Agrinove. Ils sont de plusieurs natures :

> **Tout d'abord l'investissement public** qui consiste à réaliser la nouvelle route qui reliera la route d'Agen à celle de Francescas. Cette nouvelle voie départementale est doublée par une voie cyclo-piétonne. En 2026, un rond-point marquant à la fois l'entrée de la ville et l'entrée de la zone d'activité sera réalisé.

> La nouvelle usine Babcock Wanson

Le 26 mars a été posée la première pierre de cette toute nouvelle usine qui va permettre, tout en maintenant sur Nérac les 150 salariés actuels, de créer une cinquantaine d'emplois supplémentaires à terme. Cette nouvelle usine sera opérationnelle à l'été 2026.



Projet nouvelle usine Babcock-Wanson



Pose de la première pierre



Travaux de voirie ZAC Agrinove



Travaux de voirie ZAC Agrinove



> **Les futurs locaux du cabinet comptable CER France**

> **Des terrains à vendre**
à la découpe, selon les besoins.

Contact Agrinove

Hubert Cazalis

406 Route du Nomdieu - 47600 NÉRAC

Tél : 05 53 97 71 53 / 06 47 49 34 12

<https://agrinove-technopole.com>

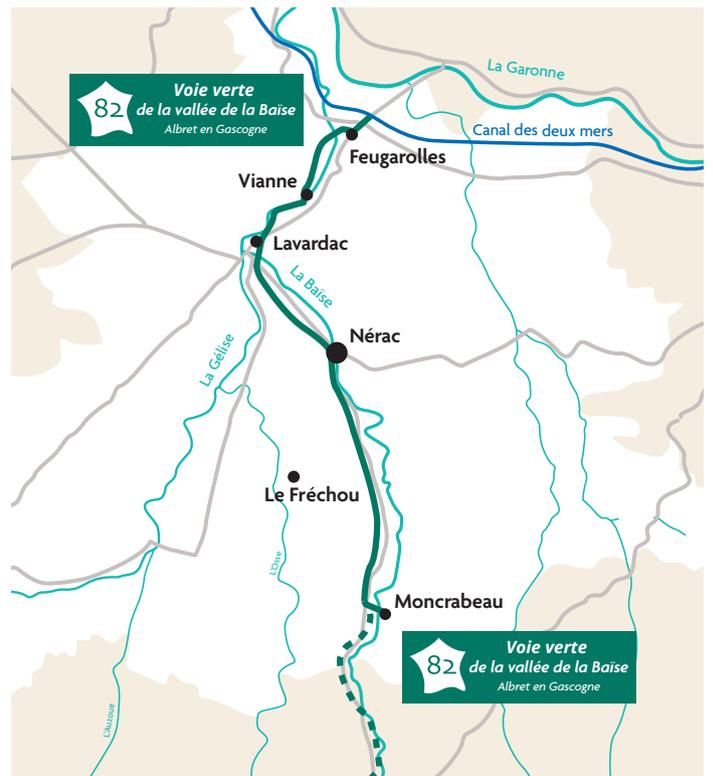
Voie verte de la vallée de la Baïse

Albret en Gascogne

La Voie Verte, projet majeur d'Albret Communauté, a permis de transformer une ancienne voie ferrée en aménagement réservé aux déplacements doux (vélos, piétons, rollers), d'où son nom de Voie Verte.

Reliant Feugarolles à Moncrabeau, elle traverse l'Albret sur une distance de 27 km. À Feugarolles, la liaison avec la voie verte du Canal sera réalisée en 2026 par le Conseil départemental de Lot-et-Garonne. À Moncrabeau, la liaison avec la voie verte du Gers sera réalisée en 2027 par le Conseil départemental du Gers.

Cette voie verte revêt un intérêt majeur en termes de développement touristique et de transition énergétique : ce nouveau tracé bénéficiera non seulement aux touristes, qui plébiscitent de plus en plus ce mode de vacances, mais également et surtout aux habitants de l'Albret.



Un chantier important



Les voies avant débroussaillage



Les voies après passage de l'engin



Débroussaillage des voies sur 27 km



Pose du revêtement

Cette Voie Verte, en site propre, propose un nouveau mode de déplacement sécurisé et idéalement situé le long de 6 communes du territoire (Feugarolles, Vianne, Lavardac, Nérac, Le Fréchou et Moncrabeau), dont le pôle urbain Nérac-Lavardac-Barbaste, qui concentre 41% de la population et 54% des emplois.

Progressivement, nous aménageons des « branchements » pour permettre d'accéder facilement à cet équipement sur tout le linéaire.





Les marchés gourmands qui rythment et animent tous les mardis soirs de l'été !

**DU MARDI 1^{ER} JUILLET AU MARDI 2 SEPTEMBRE
MARDIS SO GASCOGNE... SAVEURS D'ÉTÉ !**

**Cette année, rendez-vous à l'entrée du Parc de
la Garenne, pour nos marchés gourmands et
conviviaux du mardi soir à Nérac !**

Un site ombragé pour de belles soirées !

Dix nouvelles dates pour cette 18^{ème} édition, dix belles occasions de savourer de bons produits locaux, échanger avec Néracais et visiteurs, profiter des concerts, faire la fête et danser !

Apportez votre verre et vos couverts, aidez-nous à la réduction des déchets tout en profitant de toutes les spécialités disponibles sur les nombreux stands.

Restauration : marché de producteurs dès 19h
Concert à partir de 20h30

Mardi 1^{er} juillet

La Jimbalaya + Piccadilly (Rock 90')

Mardi 8 juillet

Space Tribu (Groove)

Mardi 15 juillet

Miss A & the Country Men (Folk / Country)

Mardi 22 juillet

U Funck (Funk/Soul/Rock)

Mardi 29 juillet

Histoires d'A (Rock français 80's 90's)

Mardi 5 août

B.Beaver & The Snapkings ()

Mardi 12 août

Lori Bess Trio (Pop/Folk)

Mardi 19 août

Loula B (Chanson française/Pop/Electro)

Mardi 26 août

80's Cover Club (Pop/Rock/Reggae/Funk/Disco)

Mardi 2 septembre

Batucada Samba'tments + Rockfélés (Rock)

Des nouveautés et des animations tout l'été au Château-musée Henri IV

Redécouvrez le château de Nérac et le Domaine Royal grâce à de nouvelles expériences !

> Nouveau, le parcours des petits visiteurs

Offrez à vos enfants une immersion unique dans le passé ! Un parcours spécialement conçu pour les jeunes visiteurs (de 2 à 12 ans), avec des **modules pédagogiques et ludiques** qui leur permettront d'explorer l'histoire et la culture de la Renaissance de manière interactive : reconstituer le château d'Henri, rencontrer les personnages de la cour, se costumer et expérimenter la cuisine de la Renaissance...

> Un parcours olfactif

Une vingtaine de "senteurs Renaissance", pour découvrir des ambiances parfumées, des effluves de grands personnages, des fragrances d'intérieurs, des essences et onguents utilisés au XVI^{ème} siècle.



> Des animations inédites

Comme chaque été, le Château-musée propose de nombreuses animations pour tous les publics, en journée ou en soirée. Cette année, 11 nouvelles thématiques à découvrir : atelier gravure, parcours-jeux en extérieur, mystery game et même de l'escrime Renaissance !

Calendrier des animations
<https://chateau-nerac.fr>

Château-musée Henri IV
05 53 65 21 11 - chateau.musee@ville-nerac.fr



L'été à Nérac

Toutes les animations de l'été à Nérac sont dans le dépliant édité par la Ville !

Distribué dans votre boîte aux lettres, il est aussi disponible en mairie, au Château-musée Henri IV ou à l'Office de Tourisme et en version numérique sur www.nerac.fr

Expression des groupes politiques

Billet de l'opposition > Nérac tourne la page Texte non fourni.

Billet de l'opposition > Nérac Citoyenne

Préparation des élections municipales de 2026 :

Si certain(e)s néracais(e)s ont envie de nous rejoindre pour préparer ces élections et envisager un renouveau politique sur la commune ils peuvent me laisser leurs coordonnées à Patrick GOUJON Mairie de Nérac ou patrick.goujon@wanadoo.fr

Patrick GOUJON

Conseiller municipal « Nérac citoyenne »

100 agents municipaux à votre service



LES SERVICES ADMINISTRATIFS DE LA MAIRIE VOUS ACCUEILLENT :

Lundi : 13h45 à 17h00
 Mardi : 08h15 à 17h30 (journée continue)
 Mercredi : 08h15 à 12h00 et 13h30 à 17h30
 Jeudi : 08h15 à 17h30 (journée continue)
 Vendredi : 08h15 à 12h00 et 13h30 à 17h15

Place du Général de Gaulle

05 53 97 63 53

Nouvelle adresse courriel de contact
courriers@ville-nerac.fr

Cabinet du Maire

05 53 97 63 50
 mairie.nerac@ville-nerac.fr

Direction générale des services

05 53 97 63 77
 ssg@ville-nerac.fr

État civil / Affaires scolaires

05 53 97 63 79
 etatcivil@ville-nerac.fr

Service social (CCAS)

05 53 97 63 69
 social@ville-nerac.fr

Police municipale

05 53 97 63 61 / 06 26 48 32 61
 police@ville-nerac.fr

Placier

05 53 97 63 76 / 06 26 48 32 73
 places@ville-nerac.fr

Patrimoine

05 53 97 63 60
 patrimoine@ville-nerac.fr

Communication

05 53 97 63 56
 communication@ville-nerac.fr

Comptabilité

05 53 97 68 54
 compta@ville-nerac.fr

Service juridique

05 53 97 68 51
 juridique@ville-nerac.fr

Ressources humaines

05 53 97 63 55
 direction-grh@ville-nerac.fr



Services Techniques

17 avenue Pierre de Coubertin
 05 53 65 05 22
 ctm@ville-nerac.fr



Espace d'Albret

Place Gisèle Halimi
 05 53 97 40 50
 spectacles.albret@ville-nerac.fr



Périscolaire

Curie : 05 53 65 01 21
 Rostand : 05 53 65 09 88
 alps@ville-nerac.fr
 Cantine : 07 75 11 22 95



Piscine municipale couverte

Avenue Pierre de Coubertin
 05 53 65 94 58
 piscine@ville-nerac.fr



Médiathèque

Avenue de Lattre de Tassigny
 05 53 97 40 55
 mediatheque@ville-nerac.fr



Cimetière

Rue de Laribère
 05 53 65 99 72 / 06 26 48 32 57
 cimetiere@ville-nerac.fr

“L'essentiel”, le magazine de la Ville de Nérac.

Directeur de la publication : Nicolas Lacombe. Rédaction : Nicolas Lacombe. Conception graphique et mise en page : Stéphanie Vincent.

Crédits photos : Ville de Nérac, J.Chapoldard, Albret Communauté, Babcock-Wanson, Pexels, Freepik.

Imprimé en France, dépôt légal mai 2025. Tirage : 5000 exemplaires. Distribution : AGIR, Mairie de Nérac.

nerac.fr

